

155  
—  
387  
HISTOIRE

Ä

DE LA

LITHUANIE ET DE LA RUTHÉNIE

JUSQU'A

LEUR UNION DÉFINITIVE AVEC LA POLOGNE

CONCLUE A LUBLIN EN 1569.

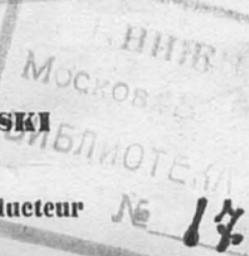
PAR

JOACHIM LELEWEL

TRADUIT PAR

E. RYKACZEWSKI

Avec les notes du traducteur



PARIS ET LEIPZIG

LIBRAIRIE A. FRANCK

1861

Ä

# INTRODUCTION



## 1. — Allocutions de l'empereur Alexandre II.

Dans le cours des années 1858, 1859 et 1860, il a plu à l'empereur de Russie Alexandre II, d'adresser aux Polonais des allocutions politiques et historiques dans le but de les éclairer, de les convaincre qu'ils n'ont jamais été Polonais, ou qu'ils ont cessé de l'être, et qu'actuellement ils sont Russes, ou plutôt Moscovites. En repoussant cette prétention contraire aux données les plus élémentaires de la science historique, nous essayerons de prouver que ce qu'on nomme la Russie n'est qu'une fiction, un non-sens, une nouvelle dénomination démentie par l'histoire. La Russie d'aujourd'hui, abstraction faite de provinces envahies en 1772, 1793 et 1795, ainsi que de celles usurpées au xvii<sup>e</sup> siècle, appartenant toutes à la nationalité polonaise, n'est que la Moscovie, pays non slave, de nationalité asiatique et barbare, déclaré au xviii<sup>e</sup> siècle État européen, et nationalité slave, par un oukase, œuvre de la volonté absolue d'une tzarine. La Russie porte un nom qui ne lui appartient pas ; elle est slave au même titre que l'est l'Autriche. La Moscovie fondée au xii<sup>e</sup> siècle,

en opposition, en haine de l'esprit slave ou plutôt polonais, s'est élevée par le démembrement des pays slaves, par l'anéantissement de leur nationalité. La Russie actuelle est ce qu'il y a de plus antipathique aux idées slaves, mais principalement aux idées, aux croyances polonaises. Ce que la Pologne affirme, la Russie le nie. Cette dénomination « la Russie » ne dit rien, ne signifie rien. C'est une expression purement diplomatique, car il n'existe pas d'histoire russe, mais uniquement une histoire moscovite. La nationalité russe n'est pas plus réelle. Il existe une nationalité moscovite, slave, si on le veut absolument, mais très faible, qui n'a rien de sérieux, mais seulement extérieure, seulement apparente. Quant à l'âme, à l'idée slave elle-même, elle n'est pas encore née. Suffit-il de s'exprimer en langue française pour être de nationalité française? Les Russes se servent de la langue slave qu'ils se sont assimilée au XII<sup>e</sup> siècle en la corrompant. Mais quelles sont les idées, les croyances qui leur sont communes avec les Slaves et surtout avec les Polonais? Ils n'en ont aucune.

Est-ce donc l'empereur Alexandre II qui nous enseignera, à nous, Polonais, ce que nous sommes, lui qui par ses origines n'est pas un Slave, pas même un Moscovite? Le prince Dolgorouki dit formellement (ce que du reste on savait déjà) qu'Alexandre II est Allemand, explication la plus rationnelle de cette haine passionnée avec laquelle les empereurs russes ou moscovites oppriment le pays sur lequel ils règnent, et s'efforcent d'exterminer la nationalité polonaise. Ils ne sont pas chez eux. Rien ne les attache aux Moscovites, ni aux Polonais. Il n'y a rien de commun entre leur esprit et celui de ces deux peuples.

Quel est donc l'esprit qui dirige, qui anime les empereurs moscovites? C'est l'esprit normand, l'esprit moscovite, l'esprit tatar et depuis Pierre I<sup>er</sup>, l'esprit germanique.

L'empereur Alexandre II, à qui, dans les premiers moments de son avènement, on aimait à supposer des idées de réparation et de justice pour la Pologne, l'empereur Alexandre à sa première entrevue avec les Polonais, à Varsovie, et après avoir reçu d'eux un accueil bienveillant, généreux, et qu'il n'avait pas encore mérité, leur adressa cependant, et nous regrettons de le dire, ces paroles haineuses et atroces : « Tout ce que mon père a fait, il » l'a bien fait. — Ne rêvez pas, car je saurai sévir. » En d'autres termes : « Mon père s'est donné la mission d'ex- » terminer la nationalité polonaise et la religion catholique » romaine ; mais je continuerai cette œuvre pieuse d'ex- » termination. Cessez de rêver une Pologne, soyez Mos- » covites, sinon je sévirai. » Quel commencement de règne !

Si la Pologne n'est qu'un rêve, qu'une belle illusion, nous le demandons, contre qui donc ces menaces d'extermination et de sévices? Contre des rêves, contre ce qui n'a rien de réel et de vital ; contre ce qui est mort historiquement et nationalement ! Mais si la Pologne n'est pas un rêve, ces menaces d'extermination et des sévices se briseront contre ce qu'il y a de plus noble et de plus saint dans la nature humaine, contre ces croyances profondes, indéracinables qui d'un côté enfantent les martyrs et de l'autre les bourreaux, les Tibère, ou, en prenant l'exemple dans l'histoire moscovite, les Ivans les Terribles, exterminateurs sans conscience et sans Dieu.

Vient-on proclamer que la Pologne n'est qu'un rêve, et

cela à Varsovie même, dans la capitale de cette Pologne, créée en 1815, par le consentement et la volonté de toutes les puissances européennes, confiée trop généreusement ou trop légèrement à la souveraineté *limitée* des empereurs russes? C'est donc un défi jeté orgueilleusement à l'Europe; c'est la violation ou l'abrogation arbitraire des traités; c'est encore le parjure, car les empereurs Alexandre I<sup>er</sup> et Nicolas I<sup>er</sup> ont juré « qu'il y a une Pologne, qu'il existe » une nationalité polonaise. »

Au congrès réuni à Paris en 1856, les puissances, inspirées par le gouvernement français, ont voulu, ainsi qu'elles en avaient le droit et le devoir, connaître ce qui se passait en Pologne, comment on y gouvernait, faire cesser les persécutions infligées à la nationalité polonaise; enfin, imposer à la Russie le respect dû aux traités, aux propres engagements pris librement par elle. M. le comte Orlow, ambassadeur moscovite, se leva et fit la promesse solennelle que son auguste maître, de son propre mouvement, accorderait aux Polonais plus qu'ils n'oseraient eux-mêmes demander ou espérer. L'allocution de l'empereur Alexandre II est l'accomplissement des promesses magnifiques faites en son nom. Aussi lord Lyndhurst a-t-il eu raison d'affirmer au Parlement britannique que les traités et les promesses faits par la Russie ne valent pas même le papier sur lequel on les consigne.

En l'année 1859, l'empereur Alexandre II est venu à Kamiéniętz-Podolski, capitale de l'une des plus anciennes provinces polonaises, possédée de temps immémorial par des habitants issus de la Pologne, appartenant par conséquent à la nationalité polonaise, et où, antérieurement à 1793 il n'y avait jamais eu de Russes, ni de Moscovites.